Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X ✓		32X

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Album souvenir du 75e anniversaire

24 Juin 1909

A l'ami Alfred Pellan(?)
Jos. St-Charles

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE



LES peuples heureux n'ont pas d'histoire. Et pourtant, nous en avons une, nous, les Canadiens français, et il est permis de croire que nous sommes loin d'être de malheureuses gens. La fortune, en effet, ne nous a pas mesuré ses dons avec trop de parcimonie, et même, on peut l'affirmer, à plus d'un point de vue la Providence nous a un peu gâtés. Fils de l'Eglise et de la France, nous sommes nés, il y a trois siècles, d'une pensée d'idéal et de foi. Après des jours sombres — mais glorieux, vécus sous les drapeaux de France, nous nous sommes fait comme une seconde naissance — et ce ne fut pas sans gloire non plus, à l'ombre des institutions anglaises:

> **Gardant mes souvenirs, donnant ma loyauté,**
> **Je m'en vais tressaillant de joyeuse espérance,**
> **Ami de Dieu, mon maître, en toute liberté,**
> **Je suis sujet anglais, mais toujours fils de France.** (1)

A ce " miracle " de notre survivance — comme parle M. Maurice Barrès (2)—, la Saint-Jean-Baptiste, fondée à Montréal par Ludger Duvernay en 1834, et dont par conséquent nous fêtons, en cette année 1909, le soixante-quinzième anniversaire, n'a pas été étrangère, loin de là. N'aurait-elle fait que raviver chaque année, au retour du 24 juin, la flamme jamais éteinte cependant de notre patriotisme, qu'elle aurait puissamment mérité de tous ceux qui ont à cœur chez nous de voir vivre sous le soleil le nom canadien-français. Mais l'on sait qu'elle a fait plus et mieux.

C'est devenu la mode un peu partout de médire ou de sourire de nos discours de la Saint-Jean-Baptiste. Il est juste d'admettre que quelques-uns, plusieurs même, de nos boniments ne sont pas sans l'avoir un peu mérité. Les Canadiens français, a écrit quelque part M. l'abbé Camille Roy, aiment beaucoup les discours: ils aiment à en entendre, et surtout ils aiment à en faire. Et c'est ainsi que, le plus souvent, on se venge des tirades enflammées.... par d'autres tirades qui ne le sont pas moins. Il reste vrai, en tout cas, suivant le beau mot de Mgr d'Hulst au quatorzième centenaire du baptême de Clovis à Reims (1896), qu'il est toujours utile et salutaire "d'incliner l'avenir devant le passé", même quand ce serait au moyen de discours qui, inévitablement, se ressemblent les uns les autres. Les jeunes générations qui montent à la vie ont le droit sans doute de prétendre au libre développement de leur vitalité propre; mais elles ont le devoir aussi de se ressouvenir de tout ce qu'a fait et dit l'histoire, et un peuple qui, comme le nôtre, est né d'une pensée d'idéal et de foi, ne saurait entretenir plus noble souci que celui de maintenir ses aspirations à la hauteur de ses traditions.

Ce fut là, disons-le hautement, l'honorable tâche que se fixèrent avant toute autre Ludger Duvernay et ses amis quand ils donnèrent pour motto à la société qu'ils fondaient ces mots expressifs: "Rendre le peuple meilleur". Certes, personne n'en doute, ils voulaient le progrès; mais ils ne l'entendaient pas à la façon des révolutionnaires. Pour eux, comme pour nous, la race dont ils étaient les fils avait dans le monde sa vocation, et ils ne prétendaient pas l'y soustraire. D'après les vieilles traditions venues de France, les feux de la Saint-Jean étaient tout ensemble un emblême de foi, un sym-

(1) D'une poésie de l'auteur de cette notice, Cf. *Articles et Etudes*, p. 226.

(2) Article au *Gaulois* (12 décembre 1908).

bole de patriotisme et un signe de ralliement. Catholiques, Français et unis, voilà ce que voulaient être les fondateurs de la Saint-Jean-Baptiste et voilà ce qu'ils ont été.

La première réunion de la Saint-Jean-Baptiste eut lieu le 24 juin 1834, dans le jardin de John McDonell, rue Saint-Antoine à Montréal, sous la présidence de l'honorable Jacques Viger, alors maire de la ville. Un étudiant en droit, Georges-Etienne Cartier (plus tard Sir Georges), composa et chanta lui-même des couplets de circonstance. Les événements de 1837 et de 1838, qui amenèrent l'exil de Duvernay avec celui de plusieurs autres patriotes, paralysèrent presque à ses débuts la Saint-Jean-Baptiste. La seconde réunion à Montréal ne put avoir lieu que le 9 juin 1843. Elle se tint au marché Sainte-Anne. L'honorable Denis-Benjamin Viger la présida, et Georges-Etienne Cartier y remplit les fonctions de secrétaire. Mais Ludger Duvernay était toujours l'âme du mouvement. Depuis son retour de l'exil en 1842, il n'avait pas cessé de travailler à la réorganisation de sa chère société.

Les fondateurs de notre société nationale se donnaient comme but: 1o d'unir entre eux tous les Canadiens; 2o de leur fournir un motif de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître; 3o de cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille; 4o de favoriser par toutes les voies légitimes les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'association en particulier; 5o de former, au moyen de souscriptions annuelles, un fonds qui serait employé à des œuvres de bienfaisance...; 6o d'engager enfin les membres à pratiquer les uns envers les autres tous les devoirs que commandent l'honneur et la fraternité.

Tous les ans, le 24 juin, on célébra depuis lors à Montréal la fête nationale. Une messe solennelle avait lieu à Notre-Dame. Une procession imposante défilait par les rues de la ville. Des discours patriotiques chantaient la gloire des aïeux et les espérances d'avenir. Et quarante ans se passèrent ainsi. Conscient de sa vitalité et de sa force, le jeune peuple, dont nous sommes si fiers, marchait résolument vers l'avenir. Aux jours plutôt sombres de l'*Union* de 1840 succédait bientôt l'époque féconde de la *Confédération* de 1867. La société Saint-Jean-Baptiste ne laissait pas pour sa part d'entretenir nos compatriotes dans le culte de leurs meilleures traditions.

De 1834 à 1873, vingt-deux présidents se succédèrent à la tête de l'association. Ce furent MM. Jacques Viger (1834), Denis-Benjamin Viger (1843-1844), J. Masson (1845), A.-N. Morin (1846-1847), Joseph Bourret (1848-1849), E.-R. Fabre (1850), Ludger Duvernay (1851-1852), C.-S. Cherrier (1852), Georges-Etienne Cartier (1854-1855), J.-B. Meilleur (1857), D. Masson (1858), Pierre Beaubien (1859), J.-A. Quesnel (1860), R. Trudeau (1861), G.-R.-S. de Beaujeu (1862), Olivier Berthelet (1863), T. Bouthillier (1864), P.-J.-O. Chauveau (1865-1866), C.-A. Leblanc (1867-1868), G. Ouimet (1869-1870), C.-S. Rodier (1871), et C.-J. Coursol (1872-1873).

En 1873, le patriote L.-O. David (aujourd'hui sénateur), s'emparant d'une idée qui avait été émise par Ferdinand Gagnon, de Worcester, et par l'abbé Casgrain, de Québec, proposait à l'association Saint-Jean-Baptiste d'inviter et de réunir à Montréal pour le 24 juin 1874 — c'est-à-dire pour le quarantième anniversaire de la fondation — toutes les sociétés nationales qui s'étaient organisées sur le modèle de la société-mère de Duvernay, soit au Canada, soit même aux Etats-Unis. M. L.-O. Loranger (aujourd'hui juge de la cour supérieure) eut la présidence du comité d'organisation de cette célébration. Le succès le plus complet couronna l'entreprise. Ce fut une démonstration grandiose, qui devait être suivie de plusieurs autres sur divers points du pays et jusqu'aux Etats-Unis au cours des futures années. Le rêve de Duvernay se réalisait. Les Canadiens se sentaient plus forts pour la revendication ou l'affirmation de leurs droits les plus sacrés. On comprit qu'on pouvait faire encore davantage.

De 1874 à 1884, neuf présidents se succédèrent. Ce furent MM. A.-A. Dorion (1874), Jacques Grenier (1875), Louis Archambault (1876), J.-P. Rottot (1877-1878), J.-B. Rolland (1879), T.-J.-J. Loranger (1880), Napoléon Bourassa (1881), Louis Beaubien (1882), J. Perrault (1883), et une deuxième fois T.-J.-J. Loranger (1884).

En 1884, le cinquantième anniversaire de la fondation fut célébré avec une pompe et un éclat inoubliables. Vingt-cinq ans ont passé depuis, et ceux d'entre nous qui doublent au moins le cap de la quarantaine n'évoquent pas sans enthousiasme les fêtes montréalaises qu'ils ont vécues, vers leur quinzième année — les fêtes de 1884: la *Cavalcade historique*, où l'on vit défiler de brillants personnages de l'histoire de France et du Canada; la pose de la première pierre du *Monument National* (que l'on voulait construire alors au coin des rues Craig et Gosford) et le *Banquet* du 24 juin; enfin et surtout les mémorables séances du *Congrès National,*

qui se tint à la salle de la rue Bleury, chez les Pères Jésuites. Ce furent trois jours de patriotisme intense. L'honorable juge Thomas Loranger, nous l'avons dit, était alors président de l'association et c'est l'honorable juge P.-J.-O. Chauveau qui accepta la présidence du *Congrès National*. Les hommes marquants du pays, soit au *Banquet* du 24, soit aux séances du *Congrès*, firent entendre les plus belles affirmations de foi chrétienne, de vitalité nationale, de fidélité aux vieux souvenirs et de loyauté impeccable aux institutions qui nous régissent. Parlèrent ainsi: Loranger, Chauveau, Chapleau, Mercier, Laurier, David, Ouimet, Langevin, Routhier, Fréchette, Beaugrand, Tassé, Gagnon, DeLorimier, Baby, Coursol, Lacoste, Bergeron, Thibault, Perrault, Sicotte, DeMontigny, Trudel, Royal, Poirier, Archambault, Mgr Fabre, Mgr Laflèche, l'abbé Colin, l'abbé Rouleau, l'abbé Lévesque, le curé Sentenne, le curé Dauray, le curé Labelle, l'abbé Bouer (de Windsor, Ont.) et l'abbé Ouimet (de Chicago). Hélas! Les deux tiers au moins de ceux dont nous venons de rappeler les noms sont déjà descendus dans la tombe. Mais, grâce à eux tous, la Saint-Jean-Baptiste s'affirma en 1884 d'une façon magnifique.

De 1884 à 1909, l'œuvre de notre association nationale continua de s'affirmer à Montréal, avec des fortunes diverses, comme il arrive pour toute institution humaine. Il faut toujours des épreuves et du temps aux grandes et fortes œuvres. Au juge Thomas Loranger ont succédé, jusqu'à ce jour, huit présidents: MM. Adolphe Ouimet (1885-1886), E.-P. Lachapelle (1887), L.-O. David (1887-1888-1889-1890-1891-1892), L.-O. Loranger (1893-1894-1895-1896-1897-1898), F.-L. Béique (1899-1900-1901-1902-1903-1904), J.-X. Perrault (1905), H. Laporte (1905-1906-1907), et enfin J.-C. Beauchamp (1908-1909), à qui échoit l'honneur de présider, cette année, le soixante-quinzième anniversaire.

L'œuvre du *Monument National* mérite une mention bien spéciale. Le succès de la célébration de 1874 en avait inspiré l'idée, en faisant comprendre par le fait de quel intérêt serait pour nos réunions populaires une maison nationale: une maison qui fût en quelque manière la propriété de tous et comme le sanctuaire de la patrie. M. L.-O. David avait cette œuvre justement à cœur. Et tous les présidents, depuis 1873, s'y employèrent, en particulier le président de 1880, puis de 1884, M. T.-J.-J. Loranger. On en avait beaucoup parlé notamment au *Banquet* du 24 juin, en 1884. Pourtant, un moment, il sembla que l'œuvre menaçait de périr. Sous la présidence du Dr Lachapelle, en 1886, elle se ranima. En 1887, M. David, qui était alors député à Québec, obtint du cabinet Mercier et de l'Assemblée législative un don de dix mille dollars. On y ajouta les souscriptions volontaires d'un certain nombre d'actionnaires. On donna des concerts. On organisa des fêtes. Bref, en 1890, le terrain de la rue Craig ayant été jugé peu favorable, on en achetait un autre rue Saint-Laurent, et, en 1893, après bien du travail et bien des sacrifices de la part des promoteurs de l'œuvre, le *Monument National* était inauguré. La superbe construction de la rue Saint-Laurent et l'œuvre qu'elle abrite font sûrement honneur à notre ville et à notre pays. Reconnue d'utilité publique, l'œuvre reçoit du gouvernement de Québec, depuis 1896, une subvention annuelle de deux mille cinq cents dollars. Mais la dette de construction est encore trop considérable pour permettre de faire tout le bien qu'on voudrait. Déjà cependant des cours publics et gratuits d'instruction pratique — auxquels le nom de feu J.-X. Perrault restera attaché — ont été créés, qui sont suivis, chaque hiver, par des centaines d'auditeurs, et qui devraient l'être par des milliers. Une caisse nationale d'économie a aussi été fondée, par l'initiative de M. Arthur Gagnon, qui fonctionne depuis quelques années. Signalons en plus la fondation, il y a trois ou quatre ans, de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, qui groupe dès à présent plus de sept mille Canadiennes françaises en une puissante et féconde association féminine, de qui notre nationalité est en droit d'attendre, pour le progrès de son avenir, un concours aussi efficace qu'intelligent et dévoué. Nous n'insistons pas sur ces œuvres actuelles, que tout le monde connaît et apprécie. Nous devons nous borner et, d'ailleurs, il nous paraît dans l'ordre de laisser à nos successeurs le soin d'écrire l'histoire que nous vivons.

Il n'entre pas non plus dans le cadre de ce précis historique de parler des célébrations de la fête nationale — dont quelques-unes furent si brillantes — qui ont eu lieu ailleurs qu'à Montréal. Nous tenons à signaler ici cependant, et ce avec les sentiments de la plus respectueuse et de la plus vive gratitude, le très grand honneur que le Saint-Père glorieusement régnant, Pie X, sur la demande de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, a fait à notre association nationale, l'an dernier (25 février 1908), en accordant que désormais, au point de vue religieux aussi, saint Jean-Baptiste soit considéré comme "le patron spécial des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent à l'étranger".

" L'association Saint-Jean-Baptiste " — écrivait en 1901 l'un de ses plus dévoués présidents, M. le sénateur L.-O. David, après avoir parlé du *Monument National*, des cours gratuits et de la caisse nationale d'économie— " L'association Saint-Jean-Baptiste a encore beaucoup d'autres œuvres en vue. Elle voudrait, par exemple, fonder un conservatoire des arts et métiers, des écoles techniques et professionnelles, une bibliothèque publique, scientifique et industrielle; elle voudrait organiser des concours de littérature, d'éloquence, de musique, de peinture, de sculpture et de science... ; elle voudrait en un mot empêcher qu'aucun talent, faute d'aide et d'encouragement, ne fût perdu pour l'honneur et la force de la nationalité canadienne-française... ; elle espère qu'avant longtemps toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste s'uniront sous son égide, pour mieux faire en commun le travail de conservation et de glorification de la nationalité canadienne-française dans toutes les parties de l'Amérique."

Ces vœux patriotiques, celui surtout du groupement et de l'union de nos sociétés nationales, qu'exprimait M. le sénateur David il y a bientôt dix ans, volontiers nous les faisons nôtres en terminant cette esquisse historique — à la fois trop longue et trop courte — de notre société Saint-Jean-Baptiste. Unissons-nous dans l'amour de la commune patrie, de la patrie catholique et française! Il est des groupements nécessaires, comme il est des exclusions nécessaires. La conscience de notre propre vitalité nationale se peut exprimer librement et ouvertement, sans que nous ne manquions en rien au respect le plus sincère et le plus vrai pour les droits et pour les convictions de ceux qui ne pensent pas comme nous et au milieu de qui nous vivons. Cela parait incontestable. Sachons le comprendre et sachons nous en inspirer dans la pratique de la vie.

Personne ne l'a mieux compris, croyons-nous, ni plus intelligemment, ni plus largement, que le grand patriote canadien-français à qui, en cette année de son soixante-quinzième anniversaire, la Saint-Jean-Baptiste de Montréal entend rendre un spécial hommage d'admiration patriotique: Sir Louis-Hippolyte LaFontaine. "LaFontaine — a écrit M. A.-D. DeCelles, à la dernière ligne du beau livre qu'il lui a consacré — fut la plus grande figure de la plus belle période de notre histoire". Nous le croyons sans peine. LaFontaine a si admirablement compris ce que doit être un patriote canadien-français !

Puissent, à son exemple, les jeunes générations — celles qui sont déjà nées et celles qui viendront — dans le respect des grandes choses qu'ont faites nos pères et dans la noble ambition de développer leurs propres initiatives, marcher à l'avenir en maintenant toujours leurs aspirations à la hauteur de leurs traditions!

O Canadien, selon la devise de tes frères aînés d'il y a quarante ans, les zouaves de Pie IX: " Aime Dieu et va ton chemin! "

L'Abbé Elie-J. AUCLAIR,
Secrétaire de la rédaction à la Revue canadienne.

Juin 1909.





BAS-RELIEF DU MONUMENT MAISONNEUVE.—PREMIÈRE MESSE A LA POINTE-A-CAILLIÈRES (VILLE-MARIE)
PAR PHILIPPE HÉBERT

Première Messe

C'était le fondateur, c'était de Maisonneuve,
Avec de Montmagny, le courageux soldat,
Vimont, l'apôtre saint, fier d'un double mandat,
Et, comme pour dorer cette ère qui commence,
Deux femmes, deux grands cœurs: de la Peltrie et Mance!
Deux âmes à l'affût de tous les dévouements.

Ils sont accompagnés de laboureurs normands,
De matelots bretons, fiers enfants de la Gaule,
Travailleurs qui devront, le mousquet à l'épaule,
Le poing à la charrue ou la hache à la main,
S'ouvrir au nouveau monde un si large chemin.

—Vous êtes, dit le prêtre, un grain de sénevé
Que Dieu jette aujourd'hui dans la glèbe féconde;
La plante qui va naître étonnera le monde;
Car, ne l'oubliez pas, nous sommes en ce lieu
Les instruments choisis du grand œuvre de Dieu!

LOUIS FRECHETTE.

(*La Légende d'un peuple*).

LaFontaine

La patrie reconnaissante, par l'organe de notre association nationale Saint-Jean-Baptiste, offre en ce jour du 24 juin 1909, un public hommage à la mémoire de Sir Louis-Hippolyte LaFontaine.

Le Comité des fêtes a cru devoir consacrer quelques pages de son *Album-Souvenir* à rappeler la mémoire du premier de nos hommes d'Etat. Son histoire n'est plus à faire. M. DeCelles a consacré à LaFontaine une étude qui, comme celles qu'il a publiées sur Papineau et sur Cartier, restera. Nous n'avons qu'à ouvrir son livre.

"Il est rarement donné à l'homme—écrit M. DeCelles— de contempler la réalisation de ses desseins. Trop souvent les échecs traversent l'exécution de ses plans et le laissent abattu en face de cruelles déceptions. Ce fut l'honneur et l'avantage de LaFontaine d'accomplir toute la mission qui lui avait été dévolue. Sa persévérance, appuyée sur des talents d'un ordre élevé, le fit monter de triomphe en triomphe. Aussi bien est-il entré vivant dans la gloire. Notre histoire se confond avec la sienne pour encadrer en quelque sorte sa grande figure (1)."

Il importait que cette grande figure, entrée vivante dans la gloire, restât vivante devant la postérité. C'est pourquoi la Saint-Jean-Baptiste [illegible] aujourd'hui un monument à LaFontaine.

Ce qu'il fut au juste, la perspective du temps, "qui grandit le vrai mérite et détruit la fausse gloire", permet—après quarante ans—de l'apercevoir aisément, et son éminent historien le précise en ces termes : "Combattre pour la conquête des droits les plus sacrés de loyaux concitoyens, et, ces droits une fois assurés, dépenser toutes les énergies du génie à la réforme des lois fondamentales de l'Etat, à la création d'un organisme qui garantissait la vitalité nationale, à la consolidation de l'harmonie et de la concorde entre les divers éléments de la patrie commune, telle fut la mission, tel fut le labeur intense des vingt années de sa vie publique (2)."

* * *

LaFontaine naquit à Boucherville, en 1807, d'une humble et brave famille de cultivateurs. Son grand-père, Antoine Ménard, avait siégé à l'Assemblée législative du Bas-Canada pendant onze ans, de 1793 à 1804. Le père de LaFontaine, qui ne manquait pas de culture intellectuelle, eut comme l'intuition du rôle que devait jouer plus tard son fils devenu homme public. Dès que le jeune Hippolyte eut manifesté le désir de faire ses études, son père, au prix de sacrifices réels, le voulut placer tout de suite au Collège de Montréal. Ecolier, LaFontaine se fit remarquer par la solidité de son jugement et l'opiniâtreté de son caractère. Ses camarades l'avaient surnommé la "grosse tête".

L'attention publique ne devait pas tarder à s'arrêter sur ce beau jeune homme à qui l'avenir semblait sourire. Alors qu'il n'était encore qu'étudiant en droit, il avait embrassé la cause nationale avec enthousiasme. Dès le collège, en effet, il avait pu entendre les échos redire les paroles enflammées du grand tribun populaire Papineau, dénonçant les injustices dont les Canadiens français étaient victimes.

En 1830, le comté de Terrebonne l'élut député.

Ses débuts à la Chambre d'Assemblée annoncèrent ce qu'il devait être : un noble et intelligent défenseur des droits de ses compatriotes et de leurs libertés politiques.

LaFontaine arrivait sur la scène à une époque tourmentée, où l'existence même de notre nationalité sur les bords du Saint-Laurent semblait en jeu. L'horizon était chargé de nuages, de ces nuages qui font présager les tempêtes, les bouleversements et les catastrophes. Après les 92 résolutions, à la rédaction desquelles il ne fut pas étranger, 1837, avec Saint-Charles et Saint-Denis, venaient de jeter le deuil et la désolation au sein de nos paisibles campagnes. Ne pouvant ni conjurer ni contrôler cette révolte à main armée, qu'il condamnait, et estimant que peut-être il serait plus utile à l'intérêt de ses concitoyens de les défendre sur un autre terrain, LaFontaine passa aux Etats-Unis et de là en Angleterre et en France.

M. DeCelles raconte (page 15) comment LaFontaine se mit en mesure de renseigner lord Durham, à qui on venait de confier la mission de pacifier le Canada, afin de corriger les fausses impressions qu'il aurait pu garder des événements récents.

A son retour au Canada, en 1838, LaFontaine fut arrêté comme suspect et il connut, pour plusieurs mois, avec d'autres patriotes, le

(1) *LaFontaine et son temps*, par A.-D. DeCelles, Montréal 1907. Cf. page 171.
(2) Cf. p. 185.

régime des prisons de Sa Majesté. Il fut plus tard remis en liberté.

L'Angleterre, irritée des "troubles" qui venaient de se produire, avait à peu près résolu l'extinction de notre race. Lord Durham avait soumis au Cabinet de Londres le célèbre rapport qui concluait à l'Union des deux Canadas, et Thompson avait été chargé de mettre en opération le nouveau régime que l'on voulait imposer au Bas-Canada.

L'heure était critique. Sans la sagesse et le patriotisme de LaFontaine et de ses amis, c'en était fait de notre existence nationale sur cette terre d'Amérique.

Comme on le sait, l'Acte d'Union était basée sur la négation de nos droits et de nos libertés politiques.

Pour conjurer le danger et accomplir son œuvre, LaFontaine rencontra, dans les rangs anglais eux-mêmes, un Haut-Canadien à l'esprit large, au cœur généreux, capable de comprendre la légitimité des libres aspirations d'un peuple. Cet homme, ce fut Robert Baldwin.

LaFontaine et Baldwin unirent leurs efforts pour braver la tempête la plus violente que les puissances oligarchiques aient jamais déchaînée contre ce qu'un peuple a de plus sacré: sa religion, sa langue et ses droits.

Thompson vit avec colère l'union de Baldwin et de LaFontaine. Il voulut acheter leur influence par les séductions les plus alléchantes, par les menaces les plus violentes. Mais rien n'y fit.

Aux élections générales de 1841, LaFontaine se portait de nouveau candidat dans le comté de Terrebonne. Le gouverneur et ses amis résolurent de l'écraser. Ils suscitèrent contre sa candidature celle du Dr McCulloch, de Montréal. La votation devait avoir lieu le 22 mars. Une troupe d'hommes armés de bâtons et de couteaux-poignards se tint près du "poll" pour empêcher les amis de LaFontaine de voter. Ce dernier comprit la situation. Il recula devant une effusion de sang inutile. Le Dr McCulloch fut élu.

Dans une lettre à ses électeurs, quelques jours après, LaFontaine disait: "Il y a des défaites qui sont plus honorables que la victoire. Je rentre dans la vie privée avec le désir de n'en sortir jamais, et avec la conviction d'avoir obéi à ma conscience et à mon devoir".

Il semble qu'à ce moment LaFontaine fût déterminé à ne plus s'occuper des affaires publiques.

Heureusement pour le Bas-Canada, cet homme éminent cédait à un sentiment d'amertume qu'un avenir prochain devait modifier. Cinq mois plus tard, en effet, le 23 septembre 1841, LaFontaine était, grâce à Baldwin, élu à York, dans le Haut-Canada.

A l'ouverture de la deuxième session du Parlement-Uni, en 1843, LaFontaine se trouva à la tête d'une forte opposition, bien décidé à lutter plus que jamais pour le triomphe de nos droits. Il prononça le premier discours français entendu dans la Chambre depuis l'Acte d'Union.

Un des membres du Haut-Canada l'ayant prié de parler en anglais, il lui cingla cette répartie digne de Frontenac répondant à Phipps: "On me demande de prononcer, dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à faire dans cette Chambre. Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne serait-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je me le dois à moi-même."

Il y avait quatorze mois que le gouvernement Baldwin-Lafontaine tenait tête à la tempête et préparait les voies au gouvernement responsable, lorsque des dissentiments sérieux avec le gouverneur sur la question du patronage ministériel le forcèrent à résigner. Lord Metcalf s'attribuait le droit de nommer aux emplois publics sans l'avis de ses ministres. Les ministres refusèrent de souscrire à cette violation des droits d'un peuple libre. Ils résignèrent et furent remplacés par le ministère Viger-Draper.

Mais les élections de 1847 placèrent de nouveau Baldwin et Lafontaine à la tête des affaires. Lord Elgin, dont le souvenir reste lié à l'établissement définitif du gouvernement constitutionnel dans ce pays, avait alors succédé à Metcalf et à Cathcart.

On en était arrivé à la mémorable session de 1849. Des questions irritantes avaient soulevé les esprits, entre autres celle du bill d'indemnité en faveur des patriotes qui avaient subi de lourdes pertes aux événements de 1837. Malgré les protestations des fanatiques, LaFontaine insista pour l'adoption de cette mesure. Dans l'un de ses meilleurs discours, il lança à Sir Allan McNab, qui avait qualifié ses compatriotes d'étrangers, l'apostrophe véhémente que voici:

"Quoi, Monsieur l'Orateur, les Canadiens français étrangers sur leur terre natale! Ce

serait une insulte si ce mot malheureux de l'honorable membre avait été prononcé avec préméditation. Ce serait [illegible] insulte comme l'a été le mot malheureux de lord Sydenham, à l'adresse des Irlandais qui, comme les Canadiens français, sont catholiques. L'honorable membre qui se fait gloire d'être un *native Canadian* le serait-il si les Canadiens français, lors de la guerre de l'Indépendance américaine, n'avaient pas, par leur valeur et leur dévouement, conservé les Canadas à l'Angleterre? Si ce n'eût été du courage des Canadiens français, les deux Canadas feraient aujourd'hui partie de la Confédération américaine et l'honorable membre ne serait pas ici pour jouer le rôle qu'il joue."

LaFontaine se retira de la vie publique à 43 ans. A l'âge où d'autres commencent, il estimait, lui, que son œuvre était accomplie. De fait, on peut l'affirmer, il nous avait obtenu le gouvernement responsable. Il se remit à la pratique de sa profession.

En 1853, il fut nommé juge en chef de la Cour du Banc de la Reine pour le Bas-Canada.

En 1854, il fut créé baronnet.

En 1855, il présidait la Cour seigneuriale. Nous lui devons plusieurs lois importantes de procédure et autres qui font honneur à la sûreté et à la précision de son esprit légal.

Il y avait dix ans que le grand homme d'Etat honorait la justice de son pays par son impartialité, son intégrité et sa science profonde, lorsque, soudain, la mort le frappa, au poste même du devoir, dans la Chambre des juges, à Montréal. Ce fut un deuil par tout le pays, et, sur les bords de sa tombe, la nation en pleurs lui fit, par l'expression unanime de ses regrets, "une émouvante oraison funèbre".

"LaFontaine"—a dit avec autorité M. DeCelles—"fut la plus grande figure de la plus belle période de notre histoire." C'est là, nous semble-t-il, l'éloge qu'il conviendrait de graver sur la pierre de son monument.

LE COMITÉ DU PROGRAMME.

LAFONTAINE

M. LaFontaine n'était pas orateur, il n'avait ni la chaleur, ni l'élocution, ni le geste. Honnête, franc et loyal, dans ses discours comme dans ses actes, uniquement préoccupé de la justesse de ses idées, il parlait peu, insouciant des charmes et des artifices du langage. Dans ses discours politiques devant le peuple ou devant la Chambre, il posait carrément la question, la discutait froidement et s'en rapportait à la réflexion et à l'intelligence de ses auditeurs. Mais sa pensée substantielle et condensée laissait une empreinte vigoureuse dans les matières qu'elle traversait; on aurait dit une lourde machine traçant un sillon profond dans les entrailles de la terre, ou un fleuve puissant roulant ses eaux fortes et massives entre des rochers nus et escarpés.

Il lui répugnait de répondre aux attaques personnelles, et il n'avait pas à subir souvent cette épreuve, car, au premier mot qu'on lançait contre lui, une douzaine de membres se levaient pour le défendre. Ceux mêmes que l'humeur de M. LaFontaine avait peut-être froissés, devenaient ses plus chauds défenseurs, tant ils tenaient à l'honneur de leur chef et à l'inviolabilité de son caractère et de sa réputation.

Jamais, d'ailleurs, ses ennemis les plus acharnés ne mirent en doute son désintéressement, l'indépendance et la sincérité de ses convictions.

L'un des chefs les plus emportés du parti tory lui rendit un jour un beau témoignage. C'était dans le temps où l'on parlait de la retraite prochaine de M. LaFontaine. M. Hincks, alors ministre des finances, faisait un discours où il énumérait avec complaisance les principaux faits de sa carrière parlementaire. Le colonel Prince se levant soudain dit qu'il désirait interrompre l'honorable ministre des Finances pour lui donner un conseil, à savoir: "celui de brûler plus tard toutes les pages de sa vie politique, excepté celle qui parlerait de l'époque où il avait eu l'honneur de faire partie du gouvernement de M. LaFontaine." Des tonnerres d'applaudissements accueillirent ces paroles fines et mordantes qui renfermaient un éloge si flatteur pour M. LaFontaine.

M. LaFontaine cachait sous un extérieur froid un cœur bon, compatissant, plein de sympathie pour l'infortune et l'indigence. Il donnait abondamment, au-delà de ses moyens; son nom figurait avec honneur à la tête des listes de souscriptions qui avaient un but charitable ou national.

Mgr Bourget rappelait avec émotion, dans l'allocution qu'il prononça sur sa tombe, qu'il prenait plaisir à visiter les hôpitaux pour y porter des consolations et des soulagements.

Lorsque l'on étudie de pareilles vies, on éprouve un légitime sentiment d'orgueil national, et on souhaite ardemment que la Providence nous envoie souvent de ces hommes d'élite pour rehausser notre nationalité et diriger ses pas dans les voies de l'avenir.

L.-O. DAVID.

(Extrait de *Biographies et Portraits*).

Le Serment de Dollard et de ses Compagnons

Tableau de Joseph Saint-Charles.



Nous lisons dans l'histoire du Sieur De Maisonneuve par l'abbé P. Rousseau : "Dollard et ses compagnons, s'étant préparés par un dernier aveu de leurs fautes, se présentèrent à la table sainte, pour recevoir le pain des forts. L'un d'entre eux, ayant reculé au moment décisif, après la communion, tous firent le serment de ne demander aucun quartier à l'ennemi et de combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang." C'est cet épisode d'un illustre fait-d'armes que l'artiste Joseph Saint-Charles a reconstitué dans un tableau de grande allure.

Daulac

Et les guerriers chantaient: "La vengeance est ourdie.
La danse et le festin sont déjà terminés.
Les étrangers pervers seront exterminés;
Ils ont peur des tourments; leur âme est engourdie."

Longtemps l'onde se plaint, sous la flotte alourdie.
Maintenant sur des bords que la vague a minés
Les cruels Iroquois se sont acheminés,
Et par le bruit des flots leur marche est assourdie.

Mais, dans un fort de pieux qui domine le lac,
Quelques preux de la France, à l'appel de Daulac,
Accourent déjouer la noire félonie.

Ils meurent tous. Alors, étrange dénoûment,
Le vainqueur, effrayé d'un pareil dévoûment,
S'arrête là... Nos morts sauvaient la colonie.

Pamphile LEMAY.

Coup d'Œil sur notre Littérature

> La littérature est, en même temps que l'expression de la vie individuelle et de la vie sociale, la gardienne toujours fidèle des intérêts supérieurs de la nationalité.
> L'abbé Camille Roy.

La seconde partie de cet aphorisme, que le distingué critique québécois érige en axiome, est vraie surtout appliquée au petit peuple canadien-français. A proprement parler, notre littérature a pris naissance dans les luttes, souvent âpres, soutenues pour le maintien et le respect de nos droits. C'est peut-être ce qui explique sa faiblesse artistique. Nos pères étaient des hommes d'action: journalistes, tribuns, politiciens; ils n'eurent ni le temps, ni le souci de la perfection littéraire. Qui sait, d'ailleurs, si ce n'est réellement pas à cette vie de combats incessants qu'est due notre littérature? Que serait-il arrivé si, au lieu de manier la phrase pour la défense nationale, nos premiers écrivains n'avaient eu qu'à ciseler des vers, qu'à donner de la sonorité à de magistrales périodes? Peut-être que, esclaves aveugles de l'évolution artistique française, ils n'auraient fait de notre littérature qu'une modeste succursale des lettres françaises.

Né trop tard dans des siècles trop vieux, notre peuple n'a pas eu de jeunesse comme les autres peuples. C'est donc en vain que l'on chercherait dans notre littérature, même la plus primitive, la naïveté enfantine des littératures européennes. Par cela même, certaines formes n'existent pas et ne sauraient avoir existé chez nous. La chanson elle-même, qui est, pour ainsi dire, la base de toutes les littératures, ne se rencontre que par rare exception. Vraiment, nos pères avaient-ils le temps de chanter, pris qu'ils étaient tout entiers par la lutte sans trêve et sans merci qu'ils devaient livrer pour l'établissement du régime administratif que nous leur devons?

Or, dans ces temps difficiles, le journaliste n'avait qu'une chose en vue, la défense des droits acquis. L'historien ne se donnait pas la simple mission d'exposer à l'admiration les hauts faits et les travaux des ancêtres; il s'imposait surtout la tâche de démontrer à tous notre droit à l'existence et de réfuter les erreurs et les mensonges que les historiens étrangers répandaient sur notre compte. L'art oratoire se sentait, lui aussi, de l'âpreté de cette lutte: l'orateur n'avait pas à perdre du temps à fleurir la phrase, à imager la période; ce qu'il fallait tout d'abord, c'était d'aller droit au but, c'était de surmonter l'obstacle, de flétrir l'ennemi, de remporter la victoire. La poésie, on le conçoit, n'aurait su s'élever bien haut dans ces conditions d'existence faites à notre peuple; elle fut conséquemment négligée, plus que négligée, incomprise par ceux-là mêmes qui la courtisaient. Elle se réduisait à ces deux seuls éléments, la rime et la mesure. Ce sont de pauvres éléments, lorsque le poète n'apporte pas, avec eux, la pensée transfigurée par l'inspiration. Quant au roman et au théâtre, ils étaient nuls ou presque. Ou l'un et l'autre récréent, amusent: or nos pères avaient-ils le temps de s'amuser? ou ils dissèquent l'âme humaine: ces problèmes psychologiques n'auraient pu que de très loin intéresser le peuple. A cette époque, ce qui le prenait d'abord, c'était toute son existence nationale. Aussi, son esprit était-il entièrement tourné vers la politique; cela devait finir par être chez lui, un excès, un défaut. Rien ne l'émeut que la politique; il ne voit en toute chose que le côté politique; pour lui, tout se résume à la politique.

C'est donc de la politique qu'est née notre littérature. Avant la Cession, c'est-à-dire avant 1763, il ne pouvait être question de littérature nationale. L'imprimerie n'existait pas. Les quelques lettrés qui étaient dans le pays n'étaient pas des Canadiens; c'étaient des représentants de l'armée administrative de la mère-patrie. Aussi retournèrent-ils dans leur pays quand la Nouvelle-France passa à d'autres maîtres. Jusqu'en 1820, notre littérature n'a pas encore pu prendre naissance. Une littérature ne saurait surgir du jour au lendemain: elle est la résultante des aspirations d'un peuple. Or, peut-on dire que les quelques milliers de Canadiens restés fidèles au sol natal eussent réellement des aspirations? pensaient-ils en vérité qu'ils étaient la souche d'un peuple naissant? se regardaient-ils autrement que comme des Français parlant le français en attendant d'être noyés dans l'élément nouveau? ou plutôt ne caressaient-ils pas le fol et vain espoir de redevenir ce qu'ils étaient jadis: des colons français?

Deux générations devaient disparaître avant qu'une nouvelle génération ne comptât plus, celle-là, sur un retour impossible de choses fi-

nies, génération grandissant, celle-là, avec des opinions à elle, des idées à elle, un caractère différent de celui des générations précédentes, des aspirations en un mot absolument nouvelles. Soixante ans se sont passés depuis la cession du Canada. Plus aucun ne reste des anciens. Un grand problème surgit maintenant devant le petit peuple abandonné à lui-même: l'éternel *"to be or not to be"*—rester Français tout en se soumettant au nouvel état de choses, ou bien renier tout un passé de gloire et d'espérances. Non, la génération nouvelle ne reniera rien; elle restera fidèle à la tradition. Mais, comprenant enfin qu'elle a des obligations immenses, comprenant qu'elle est la base d'un nouveau peuple, son esprit va s'orienter vers une vie nouvelle. La lutte pour l'existence, courageusement, elle la regarde en face et elle s'y lance à corps perdu.

Jamais le conquérant n'aurait cru qu'une poignée d'illettrés pourrait ainsi résister à l'assimilation. Il avait toujours espéré que, les anciens disparus, les nouveaux se plieraient au caprice des circonstances et à la fatalité des événements. Loin de là, devant lui se dresse, invincible d'audace, gigantesque d'espérance, le fantôme d'un peuple nouveau. Il essaye l'exaction: on lui répond par la révolte. La révolte armée n'est rien; tout est dans la révolte de l'intelligence et du souvenir. Le jeune peuple comprend qu'une seule arme peut lui assurer la victoire: l'amour de la langue basé sur l'attachement à la religion. La religion n'est pas menacée, ou du moins l'est à un moindre degré: c'est donc la langue d'abord qu'il faut défendre. Et c'est alors que l'on voit apparaître l'ange de la littérature.

Grâce à l'organisation d'un bienfaisant système scolaire, l'instruction s'est peu à peu répandue dans les campagnes; conséquemment les journaux et les revues peuvent maintenant espérer avoir des lecteurs. C'est alors que l'on voit apparaître les premières publications ayant un but véritablement littéraire: à Québec, *Le Canadien*, le *Fantasque*, le *Télégraphe*, le *Coin du Feu*, l'*Institut*, le *Journal;* à Trois-Rivières, le *Constitutionnel;* à Montréal, la *Bibliothèque Canadienne*, la *Minerve*, l'*Observation*, le *Magasin du Bas-Canada*, l'*Encyclopédie Canadienne*, etc., etc. Les vocations littéraires commencent à se dessiner assez nettement: Denis-Benjamin Viger, J.-F. Perrault, Joseph Quesnel, Jacques Labrie, M. Bibaud, etc.; ce dernier, surtout, devrait être considéré comme le père de notre littérature.

D'autre part, l'esprit national s'affirme hautement par la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste: maintenant voilà que la nationalité a pris une forme définie. Les victoires parlementaires remportées grâce à l'héroïque patriotisme irraisonné des hommes de la révolution de 37, et surtout grâce aux luttes énergiques de nos hommes politiques de l'époque, donnent à notre jeune peuple la confiance en soi, qui lui avait jusque-là un peu trop manqué. Notre littérature se ressent de cette confiance; elle devient plus ferme, plus variée, plus homogène. Et cette période, qui s'étend de 1840 à 1860, voit surgir des écrivains et des penseurs, qui, dans mon opinion, n'ont pas encore été surpassés; en effet, Garneau reste le plus grand dans l'histoire, De Gaspé dans le roman, Crémazie dans la poésie, Etienne Parent dans la philosophie, Lafontaine dans l'éloquence parlementaire. Je serais tenté d'appeler cette époque l'âge d'or de notre littérature. Si vraiment nous avons une littérature nationale, elle s'est incarnée dans ces hommes, qui peu ou point s'inspirèrent, comme leurs successeurs, des littératures étrangères, surtout de la littérature française. Ils sont personnels; ils savent penser par eux-mêmes. Sans doute, leur style n'a pas la perfection des écrivains d'aujourd'hui; souvent, le bon goût fait défaut; mais, du moins, la pensée est-elle bien canadienne. Et comme la pensée émane de l'âme, il s'ensuit que les écrivains de cette époque nous montrent une âme canadienne, âme canadienne qu'il nous est parfois si difficile de reconnaître chez nos écrivains d'aujourd'hui.

La période qui s'étend de 1860 à 1880 est la plus féconde. C'est peut-être aussi la plus connue. Qui n'a lu, ou du moins ne possède dans les rayons de sa bibliothèque, les livres de l'abbé Casgrain, de P.-J.-O. Chauveau, de G. de Boucherville, de Faucher de Saint-Maurice, de Louis Fréchette, de l'abbé Provencher, de Pamphile Lemay, de N. Bourassa, de Joseph Marmette, de A.-N. Montpetit, de L.-O. David etc., etc., etc.? Je passe donc.

Puis vient une période de décadence, celle qui s'étend de 1880 à 1900. Cette décadence dans notre littérature est peut-être due, qui sait, à l'établissement de la Confédération. L'existence nationale semble assurée, les luttes d'autrefois se font moins acerbes, et cet état de choses nouveau dirige les esprits vers une orientation nouvelle. D'autre part, le livre français envahit notre province; la comparaison entre nos écrivains et ceux de la mère-patrie est désastreuse; alors, on se met à sacrifier à la perfection de la forme le caractère national. N'y a-t-il pas là un grand danger pour notre littérature? Je laisse à d'autres le soin de répondre; il y aurait une bien belle étude à faire sur ce sujet.

Au risque de passer pour un rétrograde, je ne puis m'empêcher de dire que je crois sincè-

rement que le grand tort de nos écrivains d'aujourd'hui, c'est de n'être pas assez personnels, de se faire trop les esclaves de la langue française telle qu'on la parle et telle qu'on l'écrit sur les bords de la Seine. Notre littérature la plus nationale, si je puis m'exprimer ainsi, est justement celle de l'époque où nos écrivains, peu en rapport avec la mère-patrie, ne se souciaient que d'une chose: écrire comme ils pensaient. Les écrivains d'aujourd'hui devraient s'appliquer, me semble-t-il, afin de continuer l'évolution de notre littérature, à nous créer une langue, qui, tout en étant du français, aurait un cachet absolument particulier, cachet qui la rendrait distincte de la langue française. N'est-ce pas là ce à quoi tendent les écrivains américains, quant à l'anglais, les écrivains belges, quant au français, tant d'écrivains de l'Amérique du Sud, quant à l'espagnol?

Ici, en quoi consisterait ce cachet? Mon Dieu! il m'est assez difficile de préciser. Toutefois, quand je lis les *Anciens Canadiens*, je trouve, dans ces pages, une façon de dire, de penser, de ressentir et d'émouvoir qui, me semble-t-il, est absolument canadienne-française. Nul n'a, dans son style, incarné plus parfaitement notre race que P.-A. de Gaspé. A ce titre, il restera longtemps le plus personnel de nos écrivains.

Une chose a manqué et manque encore à notre littérature, pour qu'elle soit ce qu'elle devrait être: l'encouragement du public. Crémazie n'avait peut-être pas tout à fait tort de se demander s'il n'aurait pas mieux valu pour nous, gens du Canada, parler le huron ou l'iroquois. Il pressentait que les Canadiens français négligeraient toujours trop—quelquefois les dédaignant—nos auteurs pour ceux de la mère-patrie. Il est certain que si nous avions une langue à nous, notre littérature serait infiniment plus nerveuse, plus homogène, plus nationale en un mot. Les auteurs lus davantage se seraient davantage multipliés. Nous aurions des romanciers, nous aurions un théâtre à nous: dans l'état actuel des choses, le roman et le théâtre sont-ils bien possibles? Allons! il est inutile de regretter une chose qui n'existe pas. Puisque le français est notre langue,—et consolons-nous en songeant que c'est encore la plus parfaite des langues modernes,—faisons en sorte de lui donner ce cachet qui la fasse absolument nôtre. Ne craignons pas d'aider à son évolution, lors même que cette évolution ne serait pas absolument identique, parallèle à celle qui se produit en France.

C'est ici, je crois, qu'il y a raison de se demander si la Société Saint-Jean-Baptiste a bien fait tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle pour le développement de notre littérature nationale. Je crois plutôt qu'elle n'a rien fait du tout. Peut-être ne s'est-elle pas trouvée dans la situation pour pouvoir aider; mais il est temps qu'elle crée cette situation, si elle ne surgit pas d'elle-même.

Il y a dans d'autres pays, notamment en Belgique et au Chili, des associations nationales qui, chaque année, distribuent des prix aux meilleurs travaux littéraires et scientifiques qui leur sont soumis. Ne serait-il pas facile à la Société Saint-Jean-Baptiste de trouver quelques centaines de piastres pour couronner chaque année, ou deux fois par année, le meilleur recueil de poésies, le meilleur roman, le meilleur drame, la meilleure étude scientifique et le meilleur travail historique? Songeons un peu au nombre d'œuvres remarquables qui, grâce à ce système, enrichiraient en peu de temps notre trésor littéraire, et à l'activité que décuplerait sans doute chez nos écrivains l'espoir d'un prix considérable à gagner.

Je demande aux directeurs de notre Société nationale de mettre à l'étude ce projet; il est tout à l'avancement des lettres canadiennes-françaises.

Germain BEAULIEU,
De l'Ecole littéraire.

Banquet de Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1834

(Explication du tableau de M. J.-C. Franchère.)

A l'occasion de la fondation de la Saint-Jean-Baptiste, un grand banquet fut donné, le soir du 24 juin 1834, dans les jardins du docteur John McDonell, rue Saint-Antoine, à Montréal. Bien qu'organisé en moins de deux jours, ce banquet réunit les principales figures de la société canadienne d'alors. Les journaux du lendemain nous rapportent les noms de Ludger Duvernay, président, John Turney, vice-président, Georges-Etienne Cartier, L.-H. LaFontaine, C.-O. Perrault, J.-C. Brown, E.-E. Rodier, Dr O'Callaghan, Dr Letourneux, De Bleury, etc. De nombreux discours et des chansons de circonstance contribuèrent au succès de la soirée.

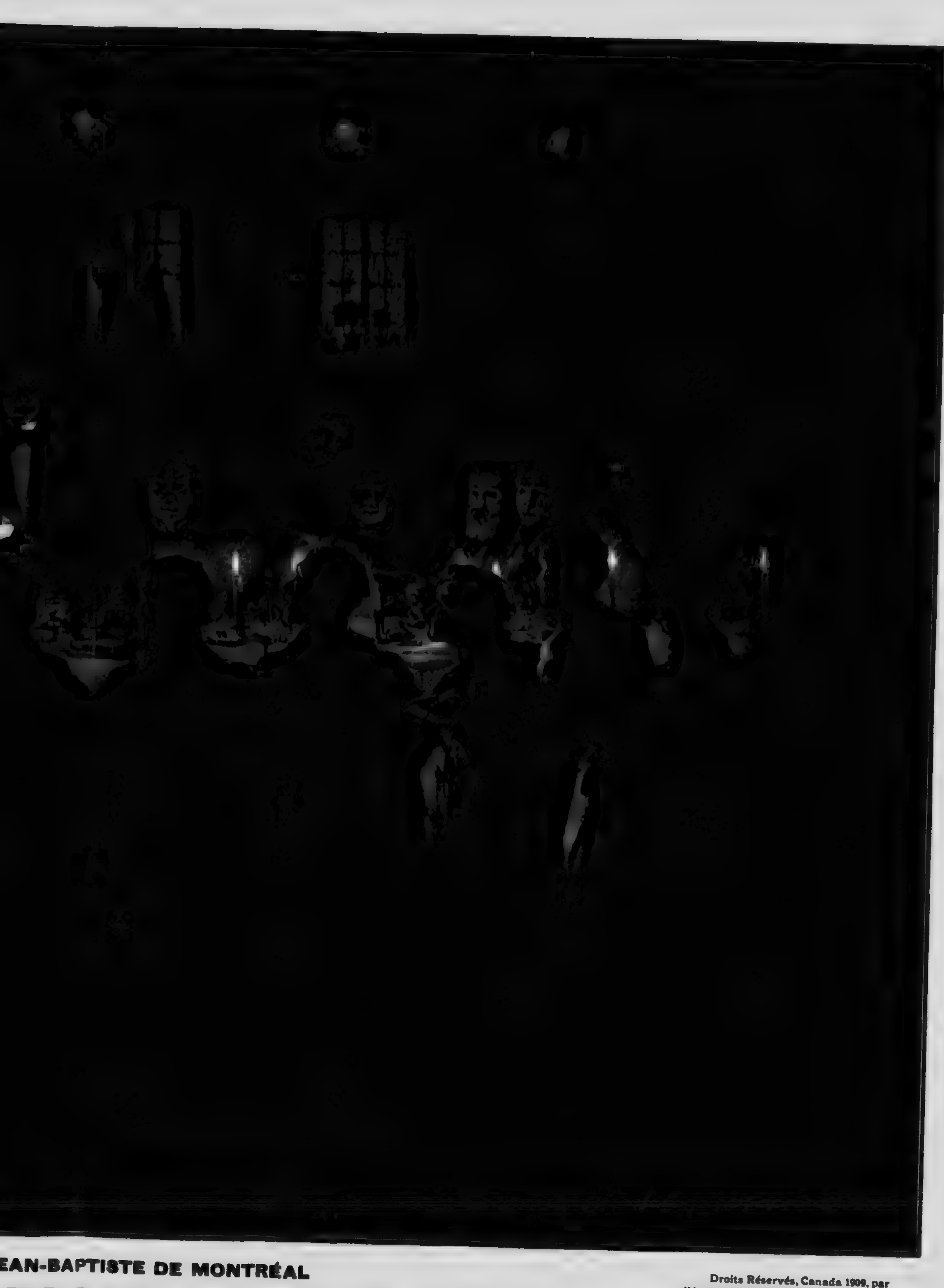
L'habile crayon de notre compatriote, J.-C. Franchère, nous représente la table d'honneur de ce banquet, au moment où Georges-Etienne Cartier (le futur sir Georges) entonne un chant patriotique.



Dessin Inédit de
J. C. FRANCHERE

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BA

BANQUET DE FOND



EAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

NDATION, 24 JUIN 1834

Le Canada

Le Canada est un géant, presque aussi grand que l'Europe entière, étendu en travers de l'Amérique du Nord, baignant sa tête dans l'Océan Atlantique et ses pieds dans le Pacifique, allongeant son bras droit presque jusqu'au pôle, touchant de son bras gauche les étoiles de la grande République Américaine, et la face tournée vers le ciel, c'est-à-dire vers l'Infini et les régions de l'Idéal!

Quel pays splendide, n'est-ce pas? Et pourquoi donc les deux races qui l'habitent ne pourraient-elles pas vivre dans l'harmonie? Est-ce qu'il n'est pas assez vaste pour les contenir toutes les deux? Est-ce qu'il ne produit pas assez pour les nourrir?

Dira-t-on qu'il manque de soleil?—Mais lorsque les habitants de Vancouver voient se coucher le soleil dans la belle saison de juin où nous sommes, celui de la Nouvelle-Ecosse est bien près de voir briller l'aurore!

Sans doute notre soleil manque de chaleur en certaines saisons, et il ne fait guère mûrir le raisin, ni fleurir l'oranger, mais il est assez chaud pour mûrir les blés, et il ne l'est pas assez pour amollir le courage et les cœurs.

Sans doute, notre pays n'a pas la variété de richesses et de ressources des contrées du midi; mais il a de vastes régions qui produisent les céréales, a des forêts immenses, des houillères inépuisables, des richesses minières abondantes, des rivières et des lacs remplis de poissons, des voies d'eau incomparables, des chemins de fer qui relient les extrémités au centre, des communications directes avec l'Europe, d'un côté, avec l'Asie, de l'autre.

Que faut-il de plus pour que nous devenions une grande nation?

Je sais que nous avons contre nous les rudesses, les rigueurs, et tous les désavantages des climats septentrionaux; mais n'oublions pas ce que l'histoire nous enseigne: que l'avenir appartient aux peuples du Nord.

Pour devenir, avec le temps, une des grandes puissances de ce continent, une seule chose nous manque quelquefois, c'est l'union, c'est l'harmonie entre les races, c'est un patriotisme éclairé qui ne s'inspire que de justice et de fraternité, et qui sache respecter les droits et les libertés de tous.

A.-B. ROUTHIER.

Le Canada

Il est sous le soleil un sol unique au monde
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Sur ces bords enchantés, notre mère, la France,
A laissé de sa gloire un immortel sillon;
Précipitant ses flots vers l'Océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encor son nom.

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite,
Et, ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux.

OCTAVE CREMAZIE.

Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal

FETES DU 75e ANNIVERSAIRE

Les 22, 23, 24, 25 et 26 JUIN 1909

PROGRAMME OFFICIEL

MARDI—22 JUIN

CONGRÈS NATIONAL

10 hres matin. Ouverture du Congrès National au Monument National, Boulevard Saint-Laurent: Projet d'organisation de toutes les sociétés de langue française en une société générale, sous une forme fédérative, chaque société devant conserver son caractère particulier et son autonomie.

2 hres soir. Séance du Congrès National: Etude de questions nationales, sociales, économiques.

8 hres soir. Séance du Congrès National.

MERCREDI—23 JUIN

10 hres matin. Jeux athlétiques.—Courses diverses. Voltige sur cheval de bois et démonstration de gymnastique.

Joute de Lacrosse et de Base-Ball.

2 hres soir. Séance du Congrès National.

2.30 hres soir. Ouverture du Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste — section des dames — chez les Sœurs de la Providence, couvent des Sourdes-Muettes, No 595, rue Saint-Denis: œuvres de charité et de relèvement.

7.30 hres soir. Au Monument National: Réception aux invités.

Soirée de Gala donnée avec le concours des principaux artistes canadiens-français.

9 hres soir. Feux de la Saint-Jean dans la division Nord, devant l'église Saint-Edouard, rue Saint-Denis;

Dans la division Est, au Parc Viau, rue Notre-Dame Est;

Dans la division Ouest, au carré Georges-Etienne Cartier, rue Notre-Dame Ouest.

Discours—Musique.

JEUDI—24 JUIN

PROCESSION

8 hres matin. Réunion des officiers généraux de l'Association, des organisateurs des fêtes et des invités, au Monument National.

8.30 hres matin. Ralliement général de toutes les sections à l'angle des rues Craig et Saint-Denis.

Le signal du départ sera annoncé par le tir du canon.

Itinéraire: La procession défilera par les rues Craig, Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Berri, Dorchester, Saint-Hubert, Ontario, Amherst, Sainte-Catherine, Visitation, Dorchester, Maisonneuve, Ontario, Amherst, Parc LaFontaine.

Ordre de la Procession:

Le commandant général;

Détachement de la police municipale et de la brigade du feu;

Division Ouest:

Drapeau bleu en tête de la division;

Chars allégoriques;

Fanfares;

Le char de Saint-Jean-Baptiste.

Division Est:

Drapeau blanc en tête de la division;

Chars allégoriques;

Fanfares;

Le char de Saint-Jean-Baptiste.

Division Nord:

Drapeau rouge en tête de la division;

Chars allégoriques;

Fanfares;

Le char de Saint-Jean-Baptiste.

L'Equipe de Rome et les pupilles de la Société de Gymnastique;

Les membres du Barreau;

La Chambre des Notaires;

M. le Maire et les échevins;

La Société Médicale de Montréal;

Les membres de la Chambre de Commerce;

Les anciens présidents de l'Association;

Les invités;

Le comité exécutif des fêtes;

Les membres du Clergé;

Les officiers généraux de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal;

Détachement de police à cheval.

11 hres matin. Au Parc LaFontaine: Messe en plein air; Mgr l'archevêque de Montréal officiera.

Chœurs de chants des différentes paroisses de la ville.

Allocution de circonstance, par M. l'abbé Elie J. Auclair, de l'archevêché de Montréal.

2.30 hres soir. Amusements et Jeux athlétiques.

Grand festival musical auquel prendront part toutes les fanfares de la province, sous la direc-

tion de M. Edmond Hardy, président du comité des amusements.

8 hres soir. Séance publique du Congrès National au Monument National.

Promenade des invités et des membres de l'Association en tramways illuminés, décorés de drapeaux et d'oriflammes.

8.15 hres soir. Réunion des sections dans les différents squares sous la direction des présidents des divisions Nord, Est et Ouest;

Musique;

8.15 hres soir. Concert en plein air en face de l'église Saint-Louis de France, angle des rues Roy et Laval, par l'Association Chorale de Saint-Louis de France et la Philarmonique de Saint-Hyacinthe.

9 hres soir. Illumination générale des maisons des citoyens.

VENDREDI—25 JUIN

10 hres matin. Au Parc LaFontaine:

Pose de la première pierre du Monument LaFontaine par le lieutenant gouverneur de la province —discours—chants nationaux.

1.30 hre soir. Amusements:

Grand concours de gymnastique pour la coupe de "La Presse", le Trophée Morgan, et les médailles de l'Association Saint-Jean-Baptiste;

Démonstration par les gardes militaires.

2.30 hres soir. Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste—section des dames—chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, maison-mère, angle des rues Sherbrooke et Atwater; Séance des œuvres d'éducation.

9 hres soir. Au Parc LaFontaine: Trois feux d'artifice distincts;

Triple ascension de ballons montgolfiers;

Fontaines féériques;

Bombes à pluie d'or;

Portrait de Duvernay;

Portrait du président de l'Association, etc., etc.

SAMEDI—26 JUIN

2 hres soir. Grande joute de Lacrosse.

Démonstration de gymnastique par les élèves vainqueurs au divers concours.

Présentation des Trophées et médailles — Discours;

Musique.

8 hres soir. Au Monument National:

Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste—section des dames:

Séance des œuvres économiques.

OFFICIERS GENERAUX

Bureau de Direction :

Président-Général : J.-C. Beauchamp.
Vice-Présidents : T. Gauthier, J.-E. Dubé, M. D.
Secrétaire-Gén. : G. A. Marsan, avocat.
Assist.-Secrétaire : J.-A. Prud'homme.
Secrétaire-Trésorier : A. Gagnon.
Command.-Général : P. Patenaude.
Grand Aumônier : Mgr l'Archevêque de Montréal.

Directeurs :

Hon. Juge E. Lafontaine; Hon. R. Dandurand, sénateur; L.-G.-A. Cressé, C.R.; A. Prud'homme; H. Godin; O. Asselin.

Membres d'Honneur :

Hon. L.-O. David; Hon. F.-L. Béique, sénateurs; Hon. Juge L.-O. Loranger; H. Laporte; E. Aubuchon; I. Laviolette, M.D.; P. Ste Marie, M.D.

Comités de l'Association :

Commission financière du Monument National. — S.-D. Vallières, G. DeSerres, L.-J. Tarte.

Comité Exécutif.—T. Gauthier, L.-J. Tarte, G. DeSerres, H. Godin.

Comité des Cours publics gratuits. — Hon. Juge E. Lafontaine, président; Hon. L.-O. David, L.-G.-A. Cressé, G. A. Marsan, O. Asselin, L.-R. de Lorimier, secrétaire.

Comité des Règlements.—Hon. F.-L. Béique, Hon. R. Dandurand, Hon. Juge E. Lafontaine, G. A. Marsan, A. Prud'homme, L.-G.-A. Cressé, O. Asselin.

Auditeurs.—G. Gonthier et M.-L.-J. Lacasse, pour l'Association Saint-Jean-Baptiste, la Caisse Nationale d'Économie, et la Caisse de Remboursement; M.-L.-J. Lacasse et H. B...uregard, pour le Monument National.

Caisse Nationale d'Economie :

Comité de la Caisse Nationale d'Économie. — A. Prud'homme, président; Hon. F.-L. Béique, H. Laporte, H. Godin, J.-E. Dubé, M.D.

Comité du Bulletin. — J.-E. Dubé, M.D., Hon. Juge E. Lafontaine, Hon. L.-O. David, H. Godin, G. A. Marsan, O. Asselin.

Comité de Surveillance.—J.-A. Maucotel, A.-P. Frigon, J.-O. Martineau, J.-A. Demers, M.D., J.-B. Desbois, J.-A. Boucher, C. Bruchési, A. Comte, E. Dubeau, A. Delorme, A.-J. Laurence.

Inspecteurs et organisateurs. — A. Bellemare, J.-C. Paquin.

Comité Exécutif des Fêtes du 75e anniversaire :

Comité général d'organisation — Président : L'Hon. J.-D. Rolland, C. L.; Vice-Présidents : J.-V. Desaulniers, V. Morin, N. P.; Secrétaire-général : G. A. Marsan; Secrétaires adjoints : C.-A. Guertin, L.-A. David.

Comités spéciaux :

Comité général du Congrès national.— Président : J.-C. Beauchamp; Secrétaires : E.-F. Surveyer, L.-J. Loranger.

Commission constituante du congrès. —Président : Hon. A. Desjardins; Secrétaire : J.-B. Lagacé.

Commission de la procédure du Congrès.—Président : P.-B. Mignault, C.R.

Commission de réception du congrès.— Ludger Gravel.

Comité du programme, des insignes et décorations, tableaux et personnages historiques.—Président : Philippe Hébert, C.M.G.; Secrétaire : C.-A. Guertin.

Comité de réception et des invitations. —Président : L.-G.-A. Cressé, C. R.; Secrétaire : G. A. Marsan.

Comité du monument LaFontaine.— Président : Hon. J.-D. Rolland, C. L.; Vice-Présidents : R. Forget, L.-G.-A. Cressé, C. R.; Secrétaire : A.-P. Mathieu; Trésorier : E.-H. Godin.

Comité de la presse.—Prés. : Olivar Asselin; Secrétaire : Jules Tremblay.

Comité de la Messe. — Président : L'abbé E.-D. Dufault; Secrétaire : J. N. Charbonneau.

Comité de la procession.—Président : J. Lamoureux; Secrétaire : Joseph-E. Lemire.

Comité des finances.—Président : Thomas Gauthier; Sec. : Olivar Asselin; Trésorier : Armand Chaput.

Comité des amusements. –Président : Edmond Hardy; Sec. : B. de Montigny.

Comité des feux de la St-Jean, des feux d'artifice et des illuminations. — Président : J.-C. Ducharme, M. D.; Secrétaire : N.-A. Millette.

Comité de la soirée de gala.— Président : J.-E. Dubé, M.D.; Secrétaire : L.-R. de Lorimier.

Comité du Programme :

Président : Philippe Hébert, C.M.G.; Secrétaire : C.-A. Guertin. Membres adjoints : l'abbé Eli... J. Auclair, l'abbé Melançon, Germain Beaulieu, J. St-Charles, A. Laliberté, J.-C. Franchère, Marcel Beullac, G. A. Marsan, J.-A. Beaulieu, E. Rolland, Eug. Lassalle.

La Terre Canadienne

A Louis Fréchette.

Il est sous le soleil un sol unique au monde.
Octave Crémazie.

Le sais-tu, Canadien, qu'il est beau ton pays,
Battu des mers, immense, et que le Nord regarde?
En vain, à l'horizon ta fierté se hasarde
A suivre et voir mourir au loin les monts bleuis.
En vain, sous le ciel haut, de lacs et d'arbres pleines,
S'enfoncent les forêts et se perdent les plaines,
C'est toujours devant toi le sol de ton pays!

Quand mai hausse le ciel, qu'au sein des champs verdis,
Feuille à feuille, apparaît l'image des érables,
Quand s'accroît la splendeur de nos bois innombrables,
Et que les framboisiers frangent les chemins gris,
Ton amour, Canadien, dont la main large sème,
Répond-il aux grandeurs de ce vaste poème,
Majesté de la terre, âme de ton pays?

Quand le long des jours bleus baignant les prés fleuris
Se révèle l'amour du sol que tu travailles,
Quand ton œil attentif au progrès des semailles,
Voit poindre aux feux d'été l'or des grains infinis,
Frère, sais-tu pourquoi, dans les terres profondes,
Parfois, longeant les blés et les avoines blondes,
L'étranger, si longtemps, regarde ton pays?

Quand le tiède septembre aux semeurs de maïs
Annonce le retour des automnes divines,
Quand le feuillage clair du bouleau des collines
Se mêle aux tons sanglants des érables rougis,
O dis-moi si les bois dont la gloire s'achève,
Pleins du charme automnal, n'ont pas bercé ton rêve,
Si tu n'as pas, poète, adoré ton pays?

1906

Albert FERLAND.

(*Le Canada Chanté.*)

Le Baptême de Garakonthié

Par Philippe Hébert.



Le *Baptême de Garakonthié*, un des bas-reliefs qui ornent le monument de Monseigneur de Laval, à Québec, est une des plus jolies inspirations du sculpteur canadien, Philippe Hébert. Garakonthié, capitaine des Cinq-Nations, est agenouillé aux pieds de Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec, pour recevoir de ses mains l'eau sainte du Baptême. Tous les personnages sont merveilleux de naturel et d'expression : M. De Courcelles, le parrain; Mademoiselle Bouteroue, la marraine; les indiens dont cette cérémonie pique vivement la curiosité; les spectateurs émus, l'enfant de chœur espiègle...

Croquis d'hiver

Pour la course au lointain, jeunes femmes coquettes,
Attachez à vos pieds les légères raquettes.
Les champs sont blancs à l'infini; de toutes parts
Il neige. C'est le temps propice aux beaux départs.
Sous vos habits de laine épaisse, souple et chaude,
Ne sentant pas l'hiver, vous irez en maraude,
Passant les vergers nus et passant les maisons
Où la neige a planté de pâles horizons.
Et vous croirez pouvoir atteindre jusqu'aux pôles!
Il neigera toujours du blanc sur vos épaules,
Et vos lèvres seront rouges comme un œillet!
Vous rirez de tomber, d'un beau rire complet!
Chacune sera gaie aussi de toute chose,
Et chacune sera rose comme une rose!
Sur le tapis fourré de molle hermine, au soir,
Lasses vous reviendrez au foyer vous asseoir,
Belles d'avoir bu l'air ardent des étendues.
Ayant marché sur tant de blancheurs épandues
Dont vos yeux resteront pour longtemps éblouis,
Quelque nuit, vous aurez des songes inouïs
D'arbres blancs, de maisons blanches, de paysages
Exquisement givrés, beaux comme des visages!

(De l'*Ame solitaire*).

ALBERT LOZEAU.

L'avenir

Il ne tient qu'à nous de tout sauver, de vaincre tous les obstacles, d'arriver au but et d'accomplir toutes nos destinées. Voyez-vous cette embarcation qui paraît si frêle? Vous croiriez que la vague bondissante va bientôt l'engloutir; elle a disparu un moment, mais le moment qui suit vous la montre se dessinant fièrement sur l'azur du ciel, sillonnant la crête des vagues et plongeant hardiment dans le gouffre qui se creuse devant elle. Elle disparaît au loin dans le plus fort de l'ouragan, et vous plaignez en les admirant les marins de ce vaillant esquif. Maintenant la tourmente est passée, et la vague fatiguée, humiliée, repentante, rapporte à la terre les débris accusateurs de sa funeste colère. En vain y cherchez-vous les épaves de la fière embarcation dont vous déploriez tantôt la perte. Allez plutôt là-bas; vous la verrez dansant gaiement sur son ancre, séchant ses voiles au soleil qui a reparu, son équipage a rangé avec soin toutes les pièces du gréement, la boussole a été recueillie précieusement, et les matelots, réparant leurs forces, chantent leur dernier exploit, rêvant déjà au prochain voyage.

Et que faisons-nous en ce moment? Ne chantons-nous pas les luttes du passé, les espérances, les grands projets de l'avenir? Comme les marins de l'équipage dont je parlais tout à l'heure, nous avons traversé heureusement la tempête. Ils durent leur salut à la construction parfaite de leur embarcation, à leur expérience de la mer, à la vigueur de leurs bras, à leur boussole. Nous aussi, nous avons passé par de rudes tempêtes; mais nous pouvons en braver de plus rudes encore, si nous savons conserver la perfection de nos institutions, l'excellence de notre éducation, la vigueur de nos mœurs, la direction lumineuse et infaillible de notre foi.

J.-A. CHAPLEAU.

La Langue Française

J'ai parlé de la langue française, arrêtons-nous un instant pour la saluer avec respect et amour. C'est par elle que la foi a été enseignée sur les rives de nos fleuves et dans la solitude de nos bois, aux sauvages que Dieu avait jetés errants sur ce continent, c'est par elle que nos ancêtres ont défendu leurs droits, c'est par elle que nous avons conquis nos libertés, et c'est par elle que la France, après cent ans d'oubli, reconnut ses fils du dix-huitième siècle, en couronnant, sous les voûtes du plus auguste sanctuaire des lettres, le poète distingué qui a su immortaliser son nom en chantant des hymnes à la patrie. . . . .

Si l'amour des nôtres n'est pas assez puissant pour nous engager à travailler à leur instruction, souvenons-nous que celui qui est maître de l'éducation, suivant la pensée de Leibnitz, peut changer la face du monde; et peut-être que, provoqué subitement, notre intérêt nous fera voir ce que le devoir seul n'aura pu nous indiquer. Un homme d'Etat le disait dans une mémorable circonstance: "C'est l'instruction et non plus le canon qui désormais sera l'arbitre des destinées du monde". Et, Emile de Girardin a proclamé une grande vérité quand il a dit que "dès qu'un peuple connaît ses droits, il n'y a plus qu'un moyen de le gouverner, c'est de l'instruire". Et pourquoi? "parce que, dit le même écrivain, si l'instruction des peuples met en danger les gouvernements absolus, leur ignorance, au contraire, met en péril les gouvernements représentatifs"...... Oui, nous ne le dirons jamais assez, notre condition politique nous a rendu l'instruction obligatoire, dans ce sens qu'elle est indispensable. Autrefois un homme seul était appelé à gouverner les peuples; dans ce temps-là, toutes les richesses de la nation étaient prodiguées à faire de cet être unique une espèce de demi-dieu, à l'orner de tous les dons de l'intelligence et du cœur. Aujourd'hui, c'est le peuple qui gouverne; son instruction est donc une nécessité, une conséquence même du système politique qu'il s'est donné.

HONORÉ MERCIER.

Mademoiselle de Verchères

Par Philippe Hébert.



L'artiste a vaincu, non sans bonheur, la difficulté du sujet. On peut dire qu'il l'a rendu avec une remarquable énergie et que son œuvre est d'une réalité vraiment saisissante. Ce n'est ni une virago, ni une amazone, encore moins une mousquetaire en jupon, c'est une personnalité bien éminine, toute vibrante, frappée d'une marque spéciale, que l'artiste offre au ravissement de nos yeux.

J.-Edmond ROY.



Les Indiens à l'Arc



Par Laliberté.

Le joli groupe: Les Indiens à l'arc, qui a mérité les honneurs d'une mention au Salon de Paris, en 1905, est dû au ciseau du jeune sculpteur canadien, Laliberté, déjà si avantageusement connu. Les deux enfants des bois, aux membres grêles, aux torses nerveux, s'exercent, futurs guerriers, au maniement de l'arme meurtrière. La figure des jeunes chasseurs témoigne d'une anxiété intense... L'oiseau rapide ou le lièvre agile va-t-il tomber, touché par leur flèche?... Ce petit groupe, de belle ligne, évoque à nos regards, toute la vie de la forêt, avant l'arrivée des colonisateurs.

FRECHETTE

I

Un érable est tombé... Dans le clair paysage
De la patrie, il dessinait un grand contour;
Son ombre enveloppait la terre avec amour
Et des oiseaux nombreux chantaient dans son feuillage!

Vers l'éternel soleil, plus haute chaque jour,
Montait la fière cime... Un soir de mai, l'orage,
Foudroyant et brutal, a terminé son âge:
Et ceux qui l'admiraient l'ont perdu sans retour.

Un érable est tombé... la débordante sève
N'alimentera plus, au prochain avenir,
Sa verte floraison de pensée ou de rêve...

Mais tu lui resteras fidèle, ô souvenir!
Ecoutez: sur le monde, un vent de gloire emporte
L'écho mélodieux de sa ramure morte!...

II

Poète!... Si ton corps dans l'ombre disparaît,
Ton poème à jamais resplendit sur l'histoire;
Et la patrie, en deuil, qu'illumine ta gloire,
Pare ton souvenir d'un immortel regret.

Tu chantas sa beauté: fleuve, plaine ou forêt,
Son passé de défaite auguste ou de victoire;
Et ta voix, dont résonne encor notre mémoire,
Puisait dans un cœur franc l'éclat d'un verbe vrai.

Sois béni, pour ton œuvre abondante et vivace!...
Quand ils diront ton nom, les hommes de ma race
Seront de gratitude et d'orgueil envahis;

Et les enfants liront tes vers, dans les écoles,
Pour apprendre, au frisson de tes nobles p[illegible],
A vénérer leur Dieu, leur langue et leur p[illegible]...

LUCIEN RAINIER.



ACADIENS



Par Philippe Hébert.



Sans parents, sans amis, sous de rigides cieux,
Ils errèrent longtemps, de village en village.

Le départ de Grand-Pré

Peu de personnes les accompagnaient... Ils s'en allaient comme ces cercueils ignorés qu'accompagnent les seuls parents en pleurs. On avait craint d'éveiller l'attention de l'autorité. Sur la grève, il se fit plus de bruit... Mais bientôt le bruit cessa peu à peu. On entendit des voix qui se disaient adieu sur divers tons de la gamme des douleurs. On entendit aussi des cris d'enfants troublés dans leur sommeil. Pauvres petits! Une brise froide et humide passait sur leur visage, mais ils sentaient bien que ce n'était pas là le souffle caressant de leur mère. Un vigoureux ballottement commençait à se faire sentir sous l'effort des rameurs, mais ce n'était plus pour eux le doux balancement du berceau. Ils pleuraient, et leur voix, errant au caprice des vents, fut la dernière chose que l'oreille put saisir dans les solitudes de la mer.

(De *Jacques et Marie*). J.-N. BOURASSA.

Vive la Canadienne!

I

Dans maint pays, la voix du peuple entonne
L'hymne national, pour fêter la couronne,
Ou la révolte, ou le sinistre airain
Qui gronde et tue en la sanglante plaine.
Plus poétique est notre gai refrain:
Vive la Canadienne !
Nous préférons chanter, sur des rythmes joyeux,
Le charme symbolique et troublant des beaux yeux
Qui planent sur notre âme en y versant leur rêve,
Et, dans l'ombre morose étincelant pour nous,
Semblent garder encore, au fond de leurs prunelles,
De nos soleils absents les splendeurs immortelles.
Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux !

II

Restés Français par la galanterie,
Ensemble nous fêtons la femme et la Patrie.
Si la vertu n'est pas un vague mot,
Notre chanson n'est frivole ni vaine,
L'avenir le prouvera bientôt.
Vive la Canadienne !
Pour saluer l'orgueil des drapeaux outragés,
Qui flottent, solennels, dans les grands jours de fièvre,
Elle connait des chants tragiques et légers,
Et les fiers souvenirs frissonnent sur sa lèvre.
Nous mettons un espoir sublime à ses genoux,
Car c'est en bon français qu'elle nous dit:—Je t'aime;
Entre ses bras divins s'écrit notre poème.
Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux !

III

Moins que jamais notre horizon est sombre;
Le sol natal est vaste, et nous gagnons en nombre.
Malgré ceux-là qu'un pays étranger
Dans leur fortune aventureuse entraine,
Avec le temps s'amoindrit le danger.
Vive la Canadienne !
Notre sol, aux vainqueurs le travail le reprend;
Le Canadien, soldat de la sublime guerre
Qui vainc la forêt vierge, est le vrai conquérant :
Il arrache la vie aux trésors de la terre.
Dans ces rudes chemins, la femme suit l'époux;
Elle va près de lui, libre, héroïque et pure,
Demander l'avenir à la grande nature.
Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux !

IV

En supprimant notre langue à l'école,
L'on a cru quelque part fausser notre boussole;
L'on a pensé pouvoir briser le sceau
Eblouissant de la Patrie ancienne,
Que nous portons au front dès le berceau.
Vive la Canadienne !
Qui donc empêchera, dans les roses printemps,
Les jeunesses qui vont jaser sous les érables
D'échanger en français, à l'aube des vingt ans,
Les éternels serments des amours périssables?
Une école demeure: Ils se rappellent tous
Les mots harmonieux, les tendresses premières,
Quand ils sautaient, bambins, sur les genoux des mères.
Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux!

V

Nos conquérants ont flétri leur histoire.
Aussi le justicier qui mesure la gloire
Des nations et leur iniquité,
Saura venger notre sœur acadienne
Au tribunal de la postérité.
Vive la Canadienne !
Ils ont fait arracher, magnanimes vainqueurs,
L'amoureux à la vierge, et l'époux à la femme,
Et l'enfant à la mère; ils ont brisé des cœurs;
Ils ont, pour effrayer l'opprimé qui réclame,
Dressé des échafauds et forgé des verrous...
Mais ce n'est pas assez pour qu'une France tombe!
Ils ont en vain creusé, dans la nuit, notre tombe.
Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux !

VI

Sur le sentier où vont nos destinées
Combien de pauvres fleurs, hélas! gisent fanées...
Mais il en est dont les grands vents du Nord
N'ont pas terni la beauté souveraine;
Nous saurons bien les ravir à la mort!
Vive la Canadienne !
Fils d'Albion! Dieu mit des obstacles sacrés
Devant nos cœurs français qui narguent les conquêtes!
Notre peuple, jamais vous ne l'engloutirez
Dans l'Océan vorace où grondent vos tempêtes!
Vous n'étoufferez pas, sous un jargon jaloux,
La Langue maternelle, élégante et sonore!
Vous n'éteindrez jamais l'astre de notre aurore:
La Canadienne aux beaux yeux doux!

CHARLES GILL.



LA FERMIERE



Par Laliberté.

Les choses les plus ordinaires sont souvent remplies de poésie profonde. Laliberté se plaît à l'exprimer en des œuvres qui puisent une grande vigueur d'expression dans la simplicité de leur sentiment. La Fermière canadienne, dont nous reproduisons ci-contre la photographie, est une de ses plus belles statues dans ce genre. Cette paysanne, à la figure si douce et résignée, qu'ennoblit l'accomplissement de sa quotidienne besogne, a rempli d'émotion le cœur de tous ceux qui ont compris le charme de notre vie rustique.

CONSEILS

Eh bien! Messieurs, descendez dans vos consciences, interrogez votre devoir de bons chrétiens et de bons patriotes. Interrogez aussi les grands exemples de nos pères, conquérant nos libertés publiques pendant cette admirable période de lutte constitutionnelle qui a suivi l'héroïque période de nos derniers combats pour la défense du drapeau français contre l'invasion anglo-américaine. Dites-vous que vous êtes les fils de cette noble et généreuse France qui occupe encore, malgré l'abandon partiel de ses traditions nationales, le premier rang des nations civilisées et chrétiennes du monde. Dites-vous que vous devez prolonger sur ce continent, dans les siècles à venir, sa mission historique de guide et de champion de la civilisation chrétienne. Elevez vos fils dans le culte des gloires, dans l'observance des traditions de notre passé. Apprenez-leur à faire du choix d'un drapeau politique une question de raison, d'intelligence, de dévouement désintéressé et libre à leur race, à leur croyance, à la chose publique, et non pas une simple question d'instinct, de sentiment, de simple imitation filiale, moins encore une transaction commerciale.........

Et vous, Mesdames, dont les mères ont si généreusement et si vaillamment secondé nos pères dans leurs luttes et leurs travaux, préparez à vos fils et à vos petits-fils des femmes dignes de vous et dignes d'eux. Elevez vos filles dans l'amour du travail domestique, dans la pudeur, dans la simplicité. Prémunissez-les contre cette extravagante tendance qui pousse toutes les classes de notre société démocratique à sortir de leur rang, par un déploiement de luxe aussi déplacé que périlleux pour le bon ordre des finances domestiques et la sécurité des jours mauvais. Mettez-les en garde contre cette vanité prétentieuse qui voudrait suppléer par l'élégance des toilettes à l'absence de la grâce, du bon langage et des bonnes manières. Rappelez-leur qu'elles ne feront pas la conquête et le bonheur de leurs maris par leurs chapeaux tapageurs et leurs brillants colifichets, mais par leur bonté, leur tendresse, leur dévouement et toutes les vertus. Encouragez vos maris et vos fils à entrer dans des sociétés canadiennes-françaises, qui assurent la subsistance de la famille en même temps qu'elles entretiennent et fortifient leur solide attachement à l'Eglise et à la Patrie. Par là, vous ferez votre devoir de bonnes chrétiennes et de bonnes Canadiennes françaises; vous coopérerez à l'œuvre nationale, qui est une œuvre voulue et bénie de Dieu, et vous nous prouverez que ce n'est pas par simple courtoisie que nous devons vous inviter aux réunions et aux discours de ce genre.

L'ABBÉ GUSTAVE BOURASSA.



Le Fort de Chambly

D'après un tableau de J. C. Franchère.

Le vieux fort de Chambly, construit en 1665, par Jacques de Chambly, capitaine au régiment de Carignan-Salières, est célèbre dans les annales de notre histoire. Après avoir protégé nos pères contre les incessantes attaques des Iroquois, il reste aujourd'hui un des chers souvenirs que nous ayons de ces temps héroïques.

Le Vieux Pont

L'autre hier, cheminant le long du vieux sentier,
Je parvins au cours d'eau qui fuit vers la savane.
Le soleil déclinait, et l'horizon altier
Alignait les sapins comme une caravane.

Evoquant le passé, je fis halte au vieux pont,
Au vieux pont biscornu, plein de ronce et de mousse,
Couché sur le ruisseau limpide et peu profond
Que brouillèrent les pas de mon enfance douce.

Aux caresses du vent dont se plaint le roseau,
Parfois un rossignol y turlute son trille.
Et le vieux pont sommeille au-dessus du ruisseau,
Dans l'ouragan des soirs comme au midi tranquille.

L'onde claire qui court à travers le glaieul
Où se pose en passant l'agile libellule,
Murmure comme au jour où mon fier trisaieul
Le construisit devant le siècle qui recule.

Cet homme était robuste, il le fit de plançons;
Sur un lit de ciment aligna les poutrelles,
Sur d'énormes cailloux plaça les étançons,
L'enduisit de mortier à grands coups de truelle.

Et, dans la paix du soir, faisant rêveurs les bois,
L'Angelus au lointain planait sur le village;
Les sapins en deuil et l'onde de sa voix
Priaient dans le mystère éperdu d'un autre âge.

La cigale chantait l'heure de la moisson,
Et les tons engerbeurs rassemblaient les javelles;
Parafant leur énigme au bord de l'horizon,
Au rêve du couchant, passaient des hirondelles.

Aux chants des charroyeurs, au cricri des grillons,
Les granges regorgeaient de blondes tasseries;
Sous le comble l'avoine épandait ses haillons;
Des larmes d'or tombaient au fond des batteries...

Serein, j'ai contemplé cette épave du temps
Qui s'acharne sur nous, avec des airs moroses.
En moi j'ai ressenti la cruauté des ans
Qui ne respecte pas la misère des choses.

J'ai vu des moissonneurs avec leurs gerbes d'or,
Qui revenaient joyeux d'espérance secrète...
Les aïeux sont partis, mais leurs enfants encor
Traversent le vieux pont dans leur rude charrette.

Et je songe à ceux-là que je n'ai pas connus,
Aux grands parents absents, abîmés sous la terre;
Eux qui chantaient: "Le temps passé ne revient plus".
Me rappellent qu'un jour, hélas! il faut nous taire!

Joseph DOUCET.



TABLE DES MATIERES

De l'ALBUM-SOUVENIR

DES FETES DU 24 JUIN 1909

A MONTREAL.





La Compagnie d'Imprimerie Moderne, 20, rue St-Vincent, Montréal.